

locale

éducation

Les écoles préparent la « Génération 2024 » aux JO



l'essentiel t

Acclamé en héros. Quelque neuf minutes et 2 100 mètres après le départ, Gaspard, élève de 6e au collège Georges-Chaumeton à L'Union, franchit la ligne d'arrivée en tête du cross interclasse CM2/6e. « Je représente le Japon, on a chanté l'hymne juste avant la course », raconte le jeune coureur. Hier, ce sont plus de 300 élèves de 6e et CM2 de quatre écoles du secteur qui ont participé à un cross interclasses organisé dans le cadre du projet « Génération 2024 » du collège de L'Union. Comme 220 autres établissements scolaires de l'académie de Toulouse, Georges-Chaumeton est en effet labellisé « Génération 2024 ». « Ce label est un outil porté par le ministère des Sports et de l'Education nationale, détaille Thierry Terret, délégué ministériel aux Jeux Olympiques et paralympiques pour les JO 2024 présent hier à L'Union. Il vise à

renforcer les liens entre l'institution scolaire et le mouvement sportif. Le cahier des charges est organisé autour de quatre volets : développer des conventions entre l'école et les clubs du territoire, organiser des projets pédagogiques ponctuels ou pérennes, aménager les cursus des élèves qui ont un double projet scolaire et sportif, mettre à disposition les infrastructures des établissements scolaires aux clubs ». Le spécialiste des JO poursuit : « L'ambition est que 20 % de l'ensemble du système scolaire soit labellisé d'ici 2024. L'académie de Toulouse est l'une des plus dynamiques en la matière ; 220 écoles, collèges et lycées sont déjà labellisés. » « Cela nous booste à poursuivre nos actions pour le développement de la pratique sportive, affirme Annie Zabukovec, principale de Georges-Chaumeton. Nous avons au sein de l'établissement une « Ambassadrice » des JO, elle est force de proposition pour nous. » Cette ambassadrice, c'est Alice Tallet, élève de 4e. Comme 35 autres élèves de l'académie, depuis le mois de juillet, elle a intégré la « classe Pierre-de-Coubertin/Alice Milliat ». « Nous avons plusieurs jours de formation, détaille la collégienne, notamment sur les valeurs de l'olympisme : amitié, respect, excellence. En 2024, je pourrai intégrer l'équipe de bénévoles sur les JO. C'est vraiment exceptionnel, grandiose ». Motiver les jeunes à faire du sport ? Ce n'est pas là le gros du challenge pour le délégué ministériel aux Jeux Olympiques. « Le véritable défi est qu'ils poursuivent en milieu civil, qu'il y ait plus de continuité entre ce qu'il se passe dans et en dehors de l'école, souligne Thierry Terret. C'est l'enjeu de l'après 2024, ce qu'on appelle l'héritage des Jeux Olympiques. Nous aurons réussi les Jeux, si nous avons des médailles, mais surtout si après 2024 nous avons au moins trois millions de pratiquants en plus ». Ch.D.

Afin d'encourager le développement de la pratique sportive dans et en dehors de l'école, le gouvernement a créé le label « Génération 2024 ». D'ici les Jeux Olympiques, 20 % des établissements scolaires devraient être labellisés.

« Les Jeux de Paris, ce sont les Jeux de toute la France. Et Toulouse, ville extrêmement sportive, sera impliquée. »

220

Établissements > Labellisés « Génération 2024 ». 132 écoles, 64 collèges, 24 lycées et 5 établissements de l'enseignement supérieur sont labellisés.

« Nous aurons réussi les Jeux si nous avons des médailles, mais surtout si après 2024 nous avons au moins trois millions de pratiquants en plus. »

Thierry Terret, délégué ministériel aux Jeux Olympiques et paralympiques pour les JO 2024

